№ 78 — 18me année

Le numéro 10 centimes

Mardi 13 Juillet 1920

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. IIc 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.15	0.30	0.40
Réclames		0.60	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Sion

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation écrite et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	9.—	4.50	2.80
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine	17.—	9.—	6.20
Envoi par numéro	20.—	12.—	7.—

— Abonnements par poste 20 cts en plus —

OCCASION
A VENDRE
monte-charge
à main, encore en fonctionnement et en bon état, mille kg., hauteur un étage. Conditions avantageuses pour cause démolition.
Distillerie Valaisanne, Sion

Autos
A vendre 2 voitures marques réputées Benz et Opel, torpédo 6 places, 20 HP., état de neuf. Occasions exceptionnelles. Offres sous chiffres U40105 X à Publicitas, S. A. Genève.

A vendre
pour cause de déménagement, un grand lit à 2 places, avec sommier, une table de nuit et un lavabo avec marbre.
S'adresser bureau du Journal.

Foin
sur pied, à vendre au Petit Champsec. Surface 3869 m.
S'adresser **Adrien Spahr, Sion.**

Sommelière
On demande pour de suite une **fille de salle.** Bons gages.
HOTEL DU GOLF, MONTANA.

On cherche pour ménage de 3 personnes
Jeune fille
ayant un peu de service. Entrée de suite.
S'adresser **V. TRIVELLI,** La Joliette, Croix d'Ouchy, **Lausanne.** JH.42301C

On demande
une personne pour faire des nettoyages.
S'adresser à Mme Barman, Avenue de la gare, Sion.

transportables, avec moteurs à benzine ou électriques.
Scies circulaires, fendeuses
Scies à ruban
J. LUTHI
Constructeur
WORB
Prière de demander des prospectus détaillés

Harmoniums
DES
MEILLEURES MARQUES
GRAND CHOIX
DANS TOUS LES PRIX
chez
FŒTISCH Frères S.A.
Lausanne
Neuchâtel - Vevey

Domaines - Propriétés
Immeubles - Hôtels - Commerces
à vendre à Genève et en zone près Genève (argent français, profitez du change), grand choix, renseignements fournis par **M. Lacroix, 1 rue Racine, Genève.** (joindre timbre-réponse s.v.p.)

Domaine de 88 hectares
d'un seul tenant à 20 km. de Genève-Ville, dont moitié en gros bois — 3 beaux bâtiments construits en 1886 pour loger 50 têtes bétail. Habitation 12 pièces. — Terrain 1er choix. — Ecrire avec timbre-réponse à **M. Lacroix, 1 rue Racine, Genève.** OF985G

Domaines à vendre, argent français
en Zone, **près Genève** de 5 10, 19, 30 et 80 **hectares** avec beaux bâtiments pour 35, 50, 90, 160 et 200,000 frs. De 5 hectares, maison 5 pièces écurie 6 b., libre, à 2 minutes **frontière Genève** frs. 35,000. Ecrire avec timbre réponse **M. Lacroix, 1 rue Racine, Genève.** OF. 975 G.

A VENDRE
Sérac de montagne
Fédération des producteurs de lait à Sion

ON CHERCHE
pour entrée immédiate pour
Construction des ponts à fer haute tension
serruriers, rivetiers et manœuvres capables
A.-G. C. Zschokke. Döttingen (Aargau).

Bandes moletières kaki 5.80 la paire
Pantalons trois fils fantaisie 11.75 „
Baches caoutchouc 220x175 à 42.-
Envoi contre remboursement
Bornand & Cie Rue des Deux Marchés **Lausanne**

CIDRE de Ire qualité
en fûts et en bouteilles à un prix très modeste. Se recommande, **SOCIETE DE L'EMMENTHAL** pour l'Utilisation des Fruits **RAMSEI.** Garanti 1er degré LUCERNE 1920. Demandez s. v. p. le prix-courant.

ORION S. A.
GENÈVE
Graisses de chars et à sabots. **Huiles et graisses** pr. **machines agricoles.** Suif de cave. Huiles pour autos.
Conditions avantageuses

FROMAGE - GRAISSE COMESTIBLE
5 kg. Emmenthal, 1re q. fr. 23.—
5 kg. mi-gras » 18.—
5 kg. quart-gras » 16.—
5 kg. fromage maigre 14, 15.—
5 kg. graisse comestible 1re qualité 20, 24.—
5 kg. graisse de porc fr. 20.—
A. Frey, ngt., **Unter-Aegeri**

PIANOS D'OCCASIONS
des meilleures marques suisses et étrangères, **tous garantis en bon état.**
Grand choix de pianos neufs
Facilités de payement
Grand choix de pianos électriques
Bon escompte au comptant.
Maison A. EMCH
MONTREUX
19, Avenue du Kursaal 19

Savon bon marché
Nous liquidons notre stock de 1000 caisses de savon de ménage, prix fr. 15.— la caisse de 100 morceaux en prenant tout le lot, caisse d'essai de 100 morceaux à frs. 16.— franco notre dépôt.
Grande Droguerie Suisse
4, rue Petitot, GENEVE

Voici la meilleure adresse pour vendre vos chevaux pour l'abattage, ainsi que ceux abattus d'urgence, si nécessité arrivait, à domicile.
La maison expédie viande 1er choix, à partir de 2 kgs.
Paiement comptant
Téléphone 166
Louis Mariethoud,
Boucherie chevaline, **Sion.**

„IDEAL"
est en effet la **crême pour chaussures „Idéal"** car elle donne non seulement aux souliers un brillant rapide et durable, mais conserve encore le cuir le rend souple et imperméable. Demandez expressément chez votre marchand de chaussures ou chez votre épicier, la crême **„Idéal".** Boîte de différentes grandeurs. Seul fabricant **G. H. Fischer,** fabrique chimique de graisses et d'allumettes, **Fehraltorf** (Zurich) fondée en 1860.

SPIEZ — HOTEL ET PENSION DU LAC — situé au chemin de plage. Excellente cuisine. Prix modérés. Téléphone 165

PHOTO-HALL - SION
RUE DE LAUSANNE
Grand choix d'Appareils des meilleures marques
Jumelles prismes 6 X 8
Toutes fournitures pour la Photographie
En été, dépôt à Evolène et Arolla, Bazar Métraller

Magasins E. Géroudet & Fils
SION
Toujours en magasins
Beau choix de Tissus de laine
noire et marine pour robes et costumes
cachemires, serges, gabardines
tricotines, alpagas
Marchandises provenance directe de fabrique
bonnes qualités et prix avantageux

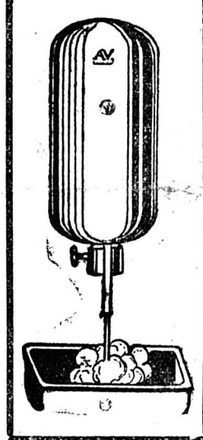
ELECTRICITÉ
A. VILLARD & Cie
LAUSANNE
POTAGERS — **RADIATEURS**
BOUILLOTTES — **THEIERES**
CHAUFFE-PLATS — **GRIL-PAIN**
TELEPHONES — **SONNERIES**
LUSTRERIE — **MOTEURS**
Aspirateurs de poussière
Lampes mono et demi-watt

Pour la jolie chaussure
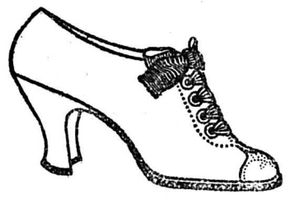
élégante et moderne
adressez-vous chez
Adolphe Clausen Rue de Lausanne **Sion**
le Magasin le mieux assorti.

CARRELAGES ET REVETEMENTS
DEVIS SUR DEMANDE

DEVIS SUR DEMANDE
J. ROD - LAUSANNE
ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

MALADIES URINAIRES
Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes, ivrognerie, obésité, goître, timidité, maigreur, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut **Dara Export,** Rhône 6303, **Genève,** détails sur la méthode du célèbre spécialiste **Dr Williams** de Londres.

Aux Spécialités
LUC ANTILLE prop., SION
Pour la saison des Mayens, envoi de toutes marchandises par retour du courrier
Cafés verts et torréfiés
Pâtes alimentaires
Thés des meilleures marques
Homards, Crevettes, Saumon
Anchois, Piccalillis, Champignons
Truffes, Thon, Sardines, etc., etc.
Sirops, Citrovin et Conserves de fruits
Biscuits et bonbons fins
Avis aux excursionnistes

FŒTISCH Frères S.A.
à LAUSANNE, rue Caroline
Succursales à NEUCHATEL et VEVEY
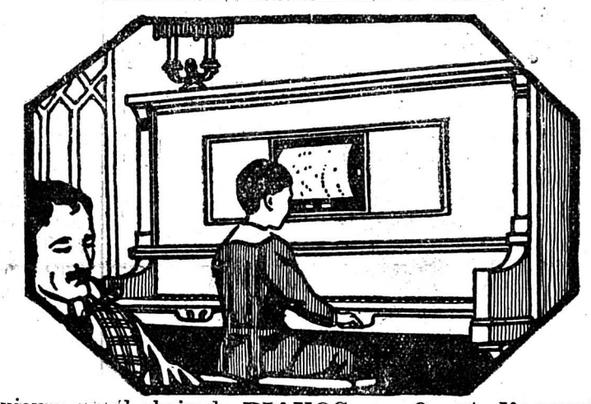
Toujours grand choix de **PIANOS neufs et d'occasion.**
PIANOS DROITS ET A QUEUE
PIANOLAS ET PHONOLAS
HARMONIUMS
HARPES

Vous vous assurez les lots, allant jusqu'à **100.000** francs, en achetant les séries complètes des obligations à primes de l'Association du Personnel de surveillance des entreprises de transport suisses

PROCHAIN TIRAGE
31 JUILLET

Prix de la série de 20 oblig. fr. 200
Prix de l'obligation, fr. 10.-
Dans les 36 prochains tirages:
6 BELLES PRIMES
garanties par série
sortante, dont la première peut s'élever jusqu'à fr. 100,000 et
Remboursement minimum de Fr. 400 par série
sortante, soit à 200% du prix d'achat. Remboursement minimum par obligation fr. 12.50, 4 tirages par an.
Vous vous assurez les lots en achetant des **séries complètes de 20 obligations = fr. 200** au comptant ou payable en
Mensualités de fr. 5.-
10 et devantage en compte-courant avec jouissance intégrale au tirage dès le 1er versement.

Superbe plan de tirages:

5 lots à	fr.	100.000
3	„	50.000
2	„	30.000
120	„	20.000
1	„	10.000
7	„	5.000
119	„	1.000

etc., etc.

700.000 lots de Fr. **14** millions

Tout acheteur d'un groupe au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à
28 grands tirages
soit les **5** et **22** de chaque mois.

2 à	frs.	500.000.—
2 à		250,000.—
2 à		200,000.—
20 à		100,000.—

etc., au total pour Francs
6 MILLIONS

Les Commandes sont reçues par la
BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS
PEYER & BACHMANN - GENEVE - 20, rue du Mont-Blanc

Le désarmement de l'Allemagne

Les Allemands ont signé vendredi à Spa, l'arrangement proposé par les Alliés, au sujet du désarmement, après avoir déclaré qu'aucune clause du traité de Versailles ne les obligeait à acquiescer à de nouvelles occupations territoriales pour manquement aux réparations.

Voici quelles sont les conditions de l'arrangement:

Les Alliés admettent de prolonger de six mois le délai imposé à l'Allemagne pour réduire son armée à 100,000 hommes; cette réduction se fera par échelons et devra être terminée le 1er janvier 1921. Ils prolongent en outre jusqu'au 1er octobre prochain le délai pour l'évacuation de la zone neutre par les troupes allemandes. Ces conditions sont faites à condition que l'Allemagne dissolve immédiatement la police des habitants et la police de sûreté, exige la livraison immédiate des armes en mains des civils, remette aux Alliés tout le matériel excédant les quantités autorisées, abolisse formellement le service militaire obligatoire.

Si, le 1er janvier 1921, la réduction de l'armée à 100,000 hommes n'est pas opérée, les Alliés se réservent d'étendre leur occupation au bassin de la Ruhr ou à toute autre partie de l'Allemagne.

En outre, de ces questions essentielles, des experts alliés ont réglé avec les Allemands la question de la remise du matériel. L'accord s'est établi sans difficulté. L'Allemagne reconnaît avoir à livrer, au point de vue naval, trois cuirassés sur sept; trois croiseurs sur treize; seize destroyers sur 25; cinquante torpilleurs sur cinquante. Elle invoque des excuses reconnues fondées: le manque de charbon et de personnel. En revanche, elle a moins des 150 mille marins qu'elle a le droit de garder aux termes du traité.

Au point de vue aérien, le gouvernement allemand a déclaré 12,000 avions. Il en a livré 150 sur 400 à livrer et détruit 4000 sur 7500 à détruire. Il a déclaré 24,000 moteurs et il en a livré 15,000; il doit encore en livrer 5000; il en a détruit 5000 sur 12,000.

La discussion s'est prolongée au sujet du matériel d'armée de terre (canons, fusils, etc.) La liste définitive du matériel à livrer ou à détruire n'a pas encore été établie. L'accord a été établi pour reconnaître la destruction de 14,000 canons, 5000 mitrailleuses, 750,000 armes portatives, mais les Alliés se sont refusés à admettre les chiffres allemands, pour le matériel restant à détruire car on en découvre continuellement. On sait seulement que la moitié au moins du matériel allemand n'est pas détruite.

A Montecitorio

Le grand débat sur la politique du nouveau gouvernement s'est terminé, au parlement italien, par une victoire de M. Giolitti. Le vieil homme d'Etat a su faire triompher son programme difficile et hardi, des difficultés que lui suscitaient divers groupes de députés. Il a défini ainsi son but: « Union des hommes des différents partis pour réaliser un programme bien défini et capable de restaurer le pays ». Formule habile qui ne pouvait manquer de réunir la majorité.

Parlant de la politique étrangère, M. Giolitti a renouvelé ses précédentes déclarations relatives à l'indépendance de l'Albanie. En ce qui concerne la Yougoslavie, le ministre-président dit qu'il ne voit pas pourquoi deux peuples civilisés et voisins l'un de l'autre ne doivent pas résoudre entre eux les questions qui les concernent. M. Giolitti ne croit pas que la Yougoslavie ait un intérêt à se mettre en conflit avec l'Italie. Il est certain qu'un accord interviendra.

Le premier ministre ajoute, au sujet des autres questions concernant la politique étrangère que le gouvernement entend avoir une entière liberté d'action et n'être pas obligé d'improviser des solutions pour des questions aussi graves. L'orateur répète que le gouvernement pratiquera une politique qui assure la paix.

La politique intérieure de l'Italie est dans une situation très difficile. M. Giolitti entend l'assainir en procurant au pays les ressources financières dont il a besoin pour sa restauration et dans ce but il n'hésite pas à frapper les grandes fortunes acquises pendant la guerre; il ne se laisse pas effrayer par les menaces des nouveaux riches et a déclaré aux députés qu'il maintiendra ses projets de loi.

La question sociale est également un des gros problèmes qui préoccupent le gouvernement. Les grèves continuelles des fonctionnaires des services publics, les émeutes, les troubles incessants paralysent le retour à la vie normale.

Voici ce que dit M. Giolitti à ce sujet:

« Le gouvernement entend favoriser la coopération pour parvenir à apaiser les conflits entre patrons et ouvriers. Il faut aussi relever le prestige du Parlement et la dignité de l'Etat, car tout gouvernement, même socialiste, a besoin que l'Etat soit fort. Même un Etat socialiste ne pourrait admettre des grèves dans les services publics. L'Etat doit être fort pour sauvegarder l'ordre à l'intérieur, le respect de la loi et pour se défendre contre les ennemis de l'extérieur. Le Parlement doit traiter les questions se rapportant à la restauration du pays. Pour cela il est nécessaire que tous les hommes de tous les partis coopèrent. Le gouvernement est fermement décidé à vaincre les difficultés causées par la guerre et à suivre une politique qui rende impossible de nouvelles guerres.

M. Giolitti pose alors la question de confiance dans un ordre du jour signé par les députés Colosimo, Falcioni, Facta et Ciufelli demandant que la Chambre approuve les déclarations du gouvernement.

L'ordre du jour du gouvernement est approuvé par 265 voix contre 146.

Les journaux italiens saluent avec satisfaction les résultats du vote sur l'ordre du jour de confiance:

Le « Corriere della Sera » exprime sa confiance dans le gouvernement Giolitti. Il écrit que M. Giolitti a réussi à recueillir une importante majorité pour son programme pacifique. Le même journal met en évidence entre autres déclarations celle dans laquelle M. Giolitti dit être partisan d'un accord direct avec la Yougo-Slavie en ce qui concerne la question de l'Adriatique.

L'« Epoca » écrit: « Cela permettra au gouvernement de procéder sans entrave avec toutes ses forces et tout son prestige à la réalisation de son programme. »

L'« Idea nazionale » relève que le premier mérite du gouvernement Giolitti est d'avoir rendu la nation à sa vie normale. Le gouvernement possède ainsi l'outil parlementaire nécessaire à la solution des grands problèmes de l'heure actuelle.

Le « Messaggero » dit: « En se serrant autour du cabinet, les groupes constitutionnels ont obéi à leur devoir. »

Le « Popolo romano » déclare: « Le succès obtenu par M. Giolitti est constitué non seulement par des applaudissements et des approbations, mais aussi par des convictions ».

Le « Tempo » relève que la très forte majorité obtenue par M. Giolitti montre que le parlement entend reprendre son fonctionnement normal.

SUISSE

Une convention avec l'Allemagne

Des pourparlers commencés à Berne depuis lundi, en vue de la conclusion d'une nouvelle convention économique avec l'Allemagne, ont abouti à un résultat positif. La convention a été signée jeudi au Palais fédéral.

L'arrangement conclu pour six mois, garantit la livraison mensuelle de 15 à 20,000 tonnes de charbon de la Ruhr et 15,000 tonnes de briquettes.

La foudre

On mande de Roethenbach (Emmenthal) qu'au cours d'un violent orage, le cultivateur Rehrig, domicilié à Buchen, a été tué par la foudre entrée dans sa maison, après avoir dévié sur un transformateur électrique situé dans le voisinage.

— Dans la nuit de mercredi à jeudi, un peu avant 23 heures, un formidable orage a sévi sur la contrée de Cossonay. La foudre a incendié la ferme de M. Henri Guerry, à Villars-Lussery. On n'a pu sauver que le bétail et le mobilier. Une importante quantité de fourrage est restée dans le feu. Les pompiers accourus de toutes les localités voisines ont dû borner leurs efforts à protéger les maisons contiguës.

— A Rebeuvelier (Jura-bernois), le père de famille Paul Schaller a été tué sous un sapin par la foudre. L'année dernière, son frère avait été tué par un taureau furieux.

Douanes

Durant la moitié de cette année, les recettes provenant des douanes se sont élevées à 44 millions contre 27 millions durant la période correspondante de l'année précédente.

Police des étrangers

Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui un accord intervenu entre le Département fédéral de justice et police et les directeurs de police cantonaux, relatif aux facilités concernant le trafic des étrangers. Cet accord entrera en vigueur le 15 juillet. L'arrêté fédéral y relatif sera encore soumis à l'approbation des Chambres fédérales avec l'ordonnance du 15 novembre 1919.

La question des zones

Le gouvernement français, désireux de modifier le régime des zones franches de la Haute-Savoie et du pays de Gex, avait proposé en 1919 déjà, au Conseil fédéral, de conclure un accord, suivant lequel le cordon des douanes françaises aurait été établi sur la frontière entre les deux pays. A titre de compensation pour l'abandon des droits permanents que les traités de 1815 et 1816 donnent à la Suisse, la France offrait d'accorder, à titre temporaire, aux ressortissants des cantons suisses limitrophes des zones, des avantages analogues à ceux qui auraient été consentis par la Suisse aux ressortissants des zones franches.

Les experts désignés par le Conseil fédéral n'avaient pas estimé que cette proposition pat être accueillie. Le Conseil fédéral a toutefois envoyé, en janvier dernier, un projet de convention qui aurait assuré le maintien de la structure actuelle des zones franches et aurait accordé entre autres avantages, aux ressortissants de ces territoires, le droit d'importer en Suisse tous les produits originaires des zones en franchise de douanes.

Ces pourparlers n'ayant pas abouti à un accord, la délégation franco-suisse des zones s'est réunie à nouveau à Paris les 5 et 6 juillet.

Les délégués suisses ont renouvelé leur précédente proposition. Les délégués français l'ont écartée et ont confirmé l'intention du gouvernement français de supprimer les avantages qui avaient été accordés en 1860 à une partie de la Savoie du nord et de mettre le cordon douanier à la frontière politique. Les délégués suisses ont insisté pour le maintien:

1. de la zone du pays de Gex, instituée par le traité de Paris, le 20 novembre 1815; 2. de la petite zone sarde concédée à la Suisse par le traité de Turin du 16 mars 1816; 3. de la petite zone de Saint-Gingolph, consacrée par les manifestes de la Chambre des comtes de Sardaigne du 9 septembre 1829.

Ils ont offert aux délégués français d'accorder par une nouvelle convention, de plus grands avantages que jusqu'ici aux ressortissants des zones contractuelles, pour l'importation en Suisse de leurs marchandises. Cette dernière proposition a été également écartée par les délégués français.

En présence du désaccord complet existant entre les instructions reçues par les deux délégations, les négociations verbales ont été suspendues après que les délégués suisses eurent formellement réservé les droits découlant pour la Suisse des traités de 1815 et 1816.

Les secours à l'Autriche

Jeudi se sont réunies, à Berne, les commissions des Chambres chargées d'étudier le projet tendant à faire participer la Confédération, pour une somme de 25 millions de francs, au maximum, à l'action internationale de secours en faveur de l'Europe centrale.

Les commissions se sont prononcées affirmativement. Une certaine opposition s'est manifestée contre l'octroi d'un pareil crédit au moment où la Suisse est obligée, pour trouver de l'argent dont elle a besoin, d'émettre sur les marchés étrangers, à un taux des plus onéreux, des emprunts, comme elle vient d'en contracter en Amérique; les délibérations auxquelles assistaient MM. Schulthess et Musy ont été passablement laborieuses.

La question de savoir si l'arrêté devait ou non être muni de la clause référendaire a soulevé également un assez long débat. La majorité s'est prononcée finalement pour la négative.

En règle générale, les crédits seront versés non pas en argent, mais en marchandises. La contribution de la Suisse est destinée spécialement à l'Autriche. Les livraisons de marchandises déjà faites à ce pays, et dont la valeur atteint la somme de onze millions, seront déduites du montant total du crédit. Les nouvelles prestations de la Suisse représenteront donc encore une somme de quatorze millions.

Ces prestations consisteront essentiellement dans la fourniture de denrées alimentaires prélevées sur les stocks de l'Office fédéral de l'alimentation, de produits lactés, du lait condensé en première ligne, et du bétail d'élevage; elles ne nuiront en rien au ravitaillement de la Suisse.

La commission des réparations a consenti à ce que la créance suisse sur le gouvernement autrichien fut mise au bénéfice d'un droit de priorité sur les réparations.

Le gaspillage des deniers publics

Nous lisons dans la « Tribune de Genève » ces très justes réflexions:

Le canton de Berne émet un emprunt de 10 millions 6% au pair. La Confédération projette un emprunt de 150 millions. L'Etat de Genève cherche 25 millions... Et il y en a d'autres encore.

Dans les milieux financiers, on continue à réagir contre ces perpétuels appels au crédit. Les banques sont prêtes à faire tous leurs efforts pour aider le pays. Mais jusqu'où cela peut-il aller? Et est-ce vraiment rendre service à la communauté que de fournir perpétuellement aux gouvernements fédéral et cantonaux de l'argent qu'on se hâte de gaspiller.

Il est malheureusement indiscutable que nos finances publiques sont gérées avec une légèreté et une insouciance qui ne seraient jamais tolérées dans une entreprise commerciale ou même chez un particulier. Les députés votent des dépenses sans savoir comment on se procurera l'argent nécessaire. On parle beaucoup d'économies, mais on n'en réalise aucune. Que deviendrait une affaire où l'on engagerait constamment des frais supérieurs aux recettes? Elle serait vouée à une faillite certaine. S'imagine-t-on donc qu'il y a deux arithmétiques, l'une à l'usage des Etats et l'autre pour les affaires privées?

Beaucoup de nos représentants qui sont plus préoccupés de leur mandat que de leurs mandataires ont une réponse toute prête à ces questions troublantes. On augmentera les impôts.

Mais les impôts ne peuvent être éternellement augmentés. Il y a une limite qu'on ne peut dépasser et nous y sommes. La preuve est facile à faire.

On peut résumer la situation en quelques lignes: On a si bien dépensé des deniers publics que la Confédération, les cantons, les municipalités et les communes ont tous eu de gros besoins d'argent. La concurrence aidant, on a dû alors augmenter le taux d'intérêts des emprunts. Cela a forcément fait baisser les titres des anciens emprunts. La fortune des contribuables s'en est trouvée diminuée d'autant; le rendement des impôts sur cette fortune a diminué en proportion. De sorte que l'Etat, dépensant toujours plus et empruntant à un taux sans cesse croissant, fait automatiquement diminuer la matière imposable.

Si les hommes d'Etat persistent à vouloir ignorer le péril il faut que la finance agisse; il faut qu'elle restreigne les crédits et limite les émissions. Elle rendra ainsi un véritable service au pays.

CANTON DU VALAIS

Assurance du bétail

Notre canton comprend actuellement 59 caisses locales d'assurance pour le bétail bovin. Voici un petit résumé de leur activité en 1919:

Le nombre de propriétaires assureurs s'élève pour le canton à 3235 qui possèdent au total 29491 pièces de bétail assurées ce qui donne une moyenne de 3 pièces 58 par propriétaire. Ce bétail a une valeur de 21,982,356 francs et est assuré pour 17,470,832 francs.

Ces caisses ont indemnisé les propriétaires pour 632 animaux péris pendant l'année. Ce bétail était assuré pour une valeur de 366,641 francs.

Les assurés ont payé 165,105 frs. 36 de contributions, ce qui représente une moyenne de 5 fr. 59 par pièce de bétail assurée ou le 0,75% de sa valeur.

La vente des dépouilles des bêtes péries a produit la somme de frs. 187,247.18, somme qui, jointe aux contributions des assurés et aux subsides cantonaux et fédéraux, a permis de payer aux propriétaires éprouvés francs 260,908.55 d'indemnités.

Les subsides sont payés à parts égales par la Confédration et le canton. Ils se sont élevés au total pour l'année qui nous occupe à frs. 58,982, soit frs. 29,491 pour le canton et frs. 29,491 pour la Confédération.

53 caisses ont un fonds de réserve constitué par les bonis d'exercices et 6 caisses seulement sont en déficit.

L'assurance du bétail est pratiquée en Suisse par 17 cantons ayant un effectif assuré de 8,096,75 têtes. Le nombre des sinistrés en 1918 a atteint 20,234 pièces estimées 3,778,213 frs. Les subsides cantonaux se sont élevés pour la même année à frs. 1,036,570 soit à 1 fr. 28 par pièce en moyenne et les subsides fédéraux à frs. 787,808.

Service cantonal d'agriculture.

Industrie et commerce

Le nombre d'établissements soumis à la loi fédérale sur le travail dans les fabriques était en Valais, au 31 décembre 1918, de 91. En 1919, 9 établissements furent soumis à la loi et 12 furent radiés (dont 6 par suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi) ce qui porte le nombre des établissements soumis au 31 décembre 1919 à 90. On a enregistré pendant ce laps de temps, 9 changements de raison sociale.

La force motrice utilisée en été est de 350,000 HP. environ, celle utilisée en hiver de 100,000HP.

La plus grande partie des établissements soumis furent inspectés dans le courant de l'année et cette inspection donna lieu à un certain nombre d'observations et d'ordres de transformations dont l'exécution fut soigneusement contrôlée.

La fin de la guerre amena le ralentissement de la plupart des industries de notre canton la plupart des usines de munitions furent radiées du registre des établissements soumis. Le nombre des plans soumis à l'examen ne fut que de 78 contre 90 en 1918. Ces plans firent l'objet de 17 approbations de la part du Conseil d'Etat, la plupart sous certaines réserves, qui furent contrôlées avant l'octroi de l'autorisation d'exploiter.

Le nombre d'ouvriers employés dans les fabriques du Canton, pendant l'année 1919 a été de 5153 hommes et 356 femmes, et dans les mines de 800 hommes et 70 femmes, soit une population ouvrière de 6500 personnes environ.

Améliorations foncières

Les entreprises d'améliorations foncières, dont le niveau était tombé à un minimum en 1917, n'ont pas tardé à reprendre, pour 1919, une importance faisant bien augurer de leur développement futur.

Alors que le coût des travaux exécutés en 1917 ascendait à fr. 64,911 et en 1918 à fr. 249,975, il s'élève pour 1919 à fr. 567,820.

Nos populations rurales se sont rendu compte de la grande importance qu'il y a à augmenter la production agricole indigène par des moyens techniques d'améliorations foncières. La nouvelle loi sur les améliorations de 1917 a largement contribué à ce développement réjouissant, en accordant des subsides à de tels travaux.

On peut donc dire aujourd'hui que l'amélioration foncière est lancée dans notre canton et ne manquera pas de porter les fruits. Seul le remaniement parcellaire rencontre des obstacles inouïs auprès de notre population. Et cependant c'est là une amélioration primordiale, vu qu'un morcellement excessif sera toujours un facteur qui grève lourdement une exploitation agricole.

Le remaniement parcellaire contribue puissamment à augmenter la production du sol; à faciliter le travail et à économiser du temps; à diminuer le capital bâtiment tout en augmentant le capital foncier.

FAITS DIVERS

En cueillant des cerises

M. le chanoine Alexis Abbet, curé de la paroisse d'Evionnaz, qui cueillait des cerises, est tombé de l'arbre et s'est brisé une côte.

Mécanicien électrocuté

Le conducteur de locomotive Mercier, d'Yverdon, entré en contact, à Iselle, avec la conduite à haute tension, a été gravement brûlé aux deux bras. Le saisissement, la secousse et la douleur l'ont fait tomber ensuite sur les tampons d'où il a été retiré avec de graves contusions. Il a été transporté à l'hôpital de Brigue.

La fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse qui avait apparu à Champéry a complètement disparu, grâce aux mesures énergiques prises dès la première heure par les autorités cantonales et communales soucieuses de conserver indemne le territoire du Valais.

Contrairement aux bruits qui ont couru, la circulation des touristes et des étrangers n'a jamais été entravée.

Transport des fruits

Nous portons à la connaissance des expéditeurs de fruits, que sur demande de la Chambre de Commerce, la Direction générale des Postes a décidé d'organiser une course spéciale de wagon-poste pour le transport des fruits du Valais à destination de la Suisse orientale.

Ce wagon circulera dans les trains 4373 1385/1 Sion-Lausanne-Zurich; il partira de Sion à 15 h. 25, de Saxon à 17 h. 15, de Martigny à 19 h. 15, de Lausanne à 1 h. 55 et arrivera à Zurich à 7 h. 25 du matin.

Une exception sera cependant faite chaque fois que l'adjonction de ce wagon nécessiterait la mise en marche d'une 2me machine au train de nuit entre Lausanne et Palézieux. Dans ce cas, le wagon de fruits sera acheminé via Bienne par le train direct 107, qui arrive à Zurich à 13 h. 12, soit assez tôt pour que les envois puissent encore être distribués le même jour. (Comm. Chambre valaisanne de Commerce).

Pélerinage valaisan à Einsiedeln

Vu les nombreuses demandes qui lui sont adressées, le Comité des pélerinages du Diocèse de Sion a engagé des pourparlers avec les C. F. F. aux fins d'organiser, pour le commencement de septembre, un pélerinage à N. D. d'Einsiedeln. La date fixée, le coût du voyage et autres renseignements seront donnés ultérieurement. (Communiqué)

Le monument Chavez

C'est le 12 septembre, à Brigue, qu'aura lieu en présence des représentants de la Fédération aéronautique internationale, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du regretté aviateur péruvien Géo Chavez, tué à l'atterrissage après avoir accompli splendidement la traversée des Alpes.

Un comité dont notre éminent compatriote, le Dr. Guglielminetti est le secrétaire général, s'est constitué à Paris pour réunir les fonds nécessaires. Il a déjà recueilli d'importantes souscriptions, dont une subvention de 200 livres sterling du gouvernement péruvien et d'autres de plusieurs personnalités françaises et péruviennes.

Le monument, exécuté à Paris, est un bronze d'un mètre de hauteur, la « Conquête de l'Air » par Colin, le célèbre statuaire, surmontant une fontaine en granit qui sera érigé sur la place principale de Brigue. La colonne a quatre faces, et l'on placera sur l'une d'elles regardant le Simplon, le médaillon de Chavez par Szirmai, le sculpteur-graveur bien connu, attaché depuis la guerre à la légation de Serbie. Sur la face opposée sera placé l'écusson des armoiries du Pérou, sculpté sur une plaque en bronze. Les deux autres faces serviront pour les inscriptions en l'honneur de Chavez.

Ce monument sera digne de l'exploit et de l'homme si sympathique qui l'a accompli à une époque où il fallait de l'héroïsme pour la tenter.

On peut adresser les souscriptions au Dr. Guglielminetti, trésorier du Comité Chavez, 82 boulevard Flandrin, Paris.

Chronique sédunoise

Dimanche d'été

Sous un ciel éblouissant d'été, ce fut dimanche 11 juillet un exode de promeneurs comme rarement on en a vu. Beaucoup de citadins, baluchon sur le dos, ont pris déjà samedi soir « pedibus cum jambis » les courtes de Vex et des Agettes qui conduisent vers les Mayens; d'autres, ceux qui ne sentent pas le besoin de dérouiller leurs jarrets utilisent la moderne auto qui en un rien de temps, les transporte de la plaine étouffante à la fraîcheur des grandes forêts de mélèzes; on bien encore la traditionnelle voiture postale qui plus lente permet, à mesure qu'on monte d'admirer à loisir les paysages.

Les intrépides grimpeurs du Club alpin ont profité de cette journée merveilleuse pour monter plus haut. Ils ont gravi les Aiguilles Rouges et le Mont-Blanc de Seilon, ascensions superbes qui laisseront aux clubistes un bon souvenir.

D'autres, enfin, ne sont allés qu'à mi-côte, au hameau frais et ombragé de Turin où la nouvelle fanfare de Salins avait organisé une fort attrayante kermesse. Une foule considérable n'a cessé d'affluer sur la place de fête et le soir on pouvait voir les auto-camions pavoisés et bondés de voyageurs rentrant en ville.

L'assemblée des forestiers valaisans

Les forestiers valaisans, ces utiles fonctionnaires qui protègent nos bois avec un zèle méritoire, ont formé en 1918 une association qui a pour but, non seulement la défense des intérêts professionnels, mais également le progrès de la sylviculture en Valais.

Cette association a tenu dimanche 11 juillet à Sion, sa deuxième assemblée générale, à laquelle ont participé la plupart des forestiers de triage de la partie romande du canton; ceux du Haut-Valais, malgré l'invitation qui leur a été faite, n'ont pas voulu jusqu'ici en faire partie.

La séance fut ouverte par un excellent exposé du président, M. Angelin Besse, de Bagnes, qui, après quelques paroles élogieuses décernées à la ville de Sion, cité riche en souvenirs historiques, a exprimé les regrets de l'assemblée de ne pouvoir saluer la présence des autorités forestières supérieures. Celles-ci semblent vouloir tenir rigueur à la jeune société de ce qu'elle s'est fondée sans leur protection. Les gardes forestiers de triage sont cependant animés des meilleures intentions à l'égard de leurs supérieurs et ne demanderaient pas mieux que d'obtenir leur précieux appui. Le moment ne paraît d'ailleurs pas éloigné où le malentendu sera dissipé et où tous ceux qui ont à cœur le développement rationnel de nos forêts marcheront la main dans la main.

M. Besse définit en termes très heureux la mission du forestier et son rôle protecteur des arbres qui sont pour le pays un ornement et une source de richesse. Nous approuvons spécialement le passage où il dit que les gardes

doivent chercher à inculquer à nos populations l'amour de la forêt, le sens de son utilité; mieux que par les mesures de rigueur, qui sont cependant nécessaires, ils contribueront ainsi à faire respecter nos bois.

Dans un rapport qu'il présente ensuite sur l'activité de la société, M. le président passe en revue les diverses questions à l'ordre du jour. Il constate avec plaisir que cette activité n'a pas été stérile; car grâce aux démarches faites par le comité, deux améliorations importantes ont été faites à la situation des forestiers: en premier lieu le dédoublement des zones de triage et en second lieu une augmentation sensible des traitements. Il resterait encore à rendre les gardes forestiers moins dépendants des administrations communales dont les vues sont parfois en contradiction avec la mission et le devoir de ces employés

Comme conclusions, le président exprime les vœux suivants qui sont mis en discussion:

1. Que l'inspecteur cantonal et les inspecteurs d'arrondissement reconnaissent l'Union des forestiers et lui prêtent leur appui.

2. Qu'il soit créé une Caisse de retraite en faveur des gardes-forestiers de triage

3. Que les gardes-forestiers soient désormais payés par l'Etat au lieu d'être rétribués par les communes.

M. Delacoste, inspecteur d'arrondissement, à Monthey, déclare sur la première question, qu'il ne peut pas faire une déclaration officielle, n'ayant pas l'avis de ses collègues; quant à lui il reconnaît avec plaisir l'utilité de l'Union dont il a lui-même encouragé la fondation et il y adhère de grand cœur.

Les inspecteurs, MM. Wyer et Muller, présents à la réunion annoncent également leur adhésion.

Ces déclarations, qui sont un premier pas vers l'entente, sont accueillies avec une enthousiaste satisfaction. Le président ne doute pas que les inspecteurs des autres arrondissements suivront cet exemple et l'Union les verra avec plaisir collaborer à sa direction.

La création d'une caisse de retraite est décidée en principe sans opposition. D'autres fonctionnaires de l'Etat, tels que les instituteurs et les gendarmes étant déjà au bénéfice d'une telle institution, on espère que le gouvernement voudra bien également prêter son appui financier à la caisse des gardes forestiers.

M. Delacoste fait cependant remarquer que ceux-ci, bien qu'ils soient nommés par l'Etat, sont des employés communaux, puisque rétribués par les communes. Il y aura lieu d'examiner quand même l'éventuel subventionnement de la Caisse par le gouvernement.

Une commission dans laquelle sont représentés les quatre arrondissements, est constituée séance tenante pour l'étude de cette question; M. l'inspecteur Delacoste y est adjoint comme membre conseil.

Le troisième vœu est motivé par le fait que les gardes-forestiers sont trop dépendants des administrations communales, lesquelles n'ont pas toujours une bonne conception de l'intérêt bien compris des forêts; et d'autre part, quelques communes ne montrent pas beaucoup d'empressement à rétribuer leurs employés.

La question de la rétribution des gardes par l'Etat a, paraît-il, déjà été examinée, mais on s'est heurté jusqu'ici à l'opposition du Département des Finances, qui n'était pas disposé à faire l'avance des traitements pour les récupérer ensuite auprès des communes.

Le vœu est appuyé par l'assemblée unanime; il est à souhaiter que la question soit examinée à nouveau avec bienveillance par le gouvernement.

Il est décidé qu'à l'avenir l'assemblée générale n'aura lieu que chaque deux ans; mais des assemblées d'arrondissements seront tenues annuellement.

Après la séance administrative, les participants se sont rendus à l'Hôtel de la Gare où un banquet leur a été servi. Inutile de dire qu'un entrain de bon aloi et une franche cordialité y ont régné.

MM. les inspecteurs forestiers Delacoste et Wyer ont prononcé des paroles très chaleureuses à l'égard de l'Union des forestiers valaisans, paroles qui sont allées au cœur des participants. On également parlé au banquet, MM. Angelin Besse, Saudan, Martigny; Carruzoz, Chamoson; Pierroz et Vannay, gardes-forestiers.

Echos

La plus belle femme de Suisse

Le concours organisé par la « Revue suisse du cinéma » a groupé jusqu'à présent un essaim de trois cents jolies femmes. Le dernier délai pour l'envoi des photographies est fixé au mardi 20 juillet.

Le jury constitué à Lausanne se réunira le mercredi 21 juillet et celui de Zurich, le mercredi 28 juillet.

Les concurrentes choisies seront cinématographiées à Lausanne, le dimanche 25, et à Zurich, le 31 juillet.

Le film des 49 concurrentes choisies par les jurys de Lausanne et Zurich sera projeté dans les cinémas de Suisse au début de septembre.

Histoire d'Amérique

Ce sont des histoires qui nous viennent d'Amérique....

A Chicago, un jour, les œufs se mirent à monter fabuleusement. De six cents ils passèrent à dix ou douze. C'était un scandale, et une ruine.. .Cependant, il n'y eut aucun meeting, aucune manifestation publique, pas même d'articles dans les journaux. De bouche à oreille, un simple mot d'ordre courut par la ville: « N'achetez plus d'œufs ». Brusquement les achats cessèrent dans les quartiers pauvres comme dans les quartiers riches. Personne, littéralement personne, n'achetait plus. Des montagnes d'œufs s'amoncelaient dans les vitrines des « grocers »... Finalement, les crémiers cédèrent. Ce n'est pas à six cents, mais à cinq cents que le prix de l'œuf tomba.

A New-York, ce sont les habits de soirée qui deviennent effroyablement chers. Ils coûtent des cent cinquante et deux cents dollars, soit au cours actuel 2,000 à 2,800 fr. Or, les soirées et les banquets abondent à New-York... Mais déjà, voici que comme à Chicago, le même petit mot d'ordre mystérieux commence à courir dans l'ombre: « Plus d'habits la saison prochaine ». Ne peut-on dîner en veston? On y déjeune bien... Dix sociétés ont décidé que le veston serait de rigueur. Les autres marcheront comme un seul homme. L'« evening dress » pourra, dès lors, se coter 500 dollars, si cela lui fait plaisir.

Un congrès de vagabonds

On mande de Passau en Bavière que dans le bois des Anges, près du Lac Pus, devait se réunir un congrès des vagabonds, convoqué par un ramoneur, en vue de discuter de la situation politique et de prendre les décisions correspondantes. A l'ordre du jour se trouvait aussi la question importante de savoir si les fermes qui ne donnaient rien aux vagabonds ne devraient pas être incendiées et pillées. La police qui avait été avisée de la réunion réussit cependant d'arrêter une partie des participants au congrès, parmi lesquels 43 vagabonds armés jusqu'aux dents, et qui offraient une résistance acharnée.

ETRANGER

Un appel de la Pologne

M. Grabsky a eu une importante entrevue avec M. Millerand et Lloyd George en présence du maréchal Foch. Il leur demanda d'intervenir pour empêcher l'écrasement de la Pologne, menacée par les bolchévistes. La question de la Pologne va prendre une importance toute particulière dans les délibérations des Alliés.

MM. Lloyd George et Millerand ont déclaré à M. Grabsky qu'il était très difficile de porter porter une aide matérielle à la Pologne.

Selon le « Petit Parisien », une demande de M. Grabsky d'acquérir les munitions allemandes devant être détruites ou livrées a dû être repoussée par les Alliés, le traité de Versailles ne permettant pas une pareille cession. Par contre, les gouvernements français, anglais et italien sont prêts à saisir leurs parlements respectifs et à demander de porter secours à la Pologne.

Le « Matin » croit savoir que l'on a dit au ministre des finances polonais que l'aide matérielle des Alliés à la Pologne était très difficile à réaliser. De cette abstention, déclare le «Matin», jusqu'au ravitaillement de l'ennemi de la Pologne, il y a un abîme que le gouvernement français pour sa part ne franchira pas. Une entente conclue avec les bolchévistes n'est admissible que si les soviets concluent une paix honorable avec la Pologne.

Le maréchal Foch a conféré samedi matin avec M. Grabsky président du conseil polonais. Ils ont étudié des dispositions à prendre en vue de permettre aux Alliés d'apporter leur concours à la Pologne, dans sa lutte contre les bolchévistes.

Dans les milieux de la conférence, on a reçu les meilleures nouvelles du front polonais qui semble maintenant stabilisé.

Un grand élan patriotique se manifeste dans toute la Pologne, où se forment partout des corps de volontaires. Dans les villes sont ouverts des bureaux d'enrôlement.

Après son entrevue avec le maréchal Foch M. Grabsky s'est entretenu de la question de Teschen avec M .Bénès, ministre des affaires étrangères de la république tchécoslovaque.

La retraite polonaise

On télégraphie de Varsovie au « Times »:

Le 2 juillet l'armée polonaise a reçu l'ordre de se retirer tout le long de son front sur de nouvelles positions. Cette retraite rapide implique l'abandon de Minsk dont les rouges se sont emparés et de Rowno.

La santé de M. Deschanel

Dans les milieux parlementaires, on se préoccupe depuis quelques jours de l'état de santé du président de la République et des conséquences que pourrait avoir la prolongation de la maladie du chef de l'Etat.

De nombreux sénateurs et députés estiment que cette situation doit solliciter l'examen du gouvernement et du Parlement, et envisagent que la démission du président de la République n'est pas tout à fait invraisemblable.

Les noms de certaines personnalités parmi lesquels ceux de M. Millerand ,Léon Bourgeois, et du général de Castelnau sont prononcés.

MM. Cox et Harding

Le gouverneur Cox se présente incontestablement plus fort devant l'opinion que le sénateur Harding. Alors que M. Harding est soutenu par des conservateurs du parti républicain, M. Cox, au cours de ses deux mandats comme sénateur, et de ses trois mandats comme gouverneur du plus populaire des Etats de l'Union, s'est toujours résolument affirmé comme réformateur progressiste. Son administration comme gouverneur le rendit populaire au delà même de l'Etat d'Ohio. Sans avoir la même influence que M. Mac Adoo sur le parti ouvrier, M. Cox a su s'imposer comme chef, grâce à sa façon de résoudre les questions ouvrières et aussi grâce à l'efficacité de son administration dans un pays industriel et minier durant la guerre. Il sut également conquérir l'estime des organisations ouvrières. Il est cependant douteux qu'il réussisse à enlever à M. Harding les voix des ouvriers. Il pourra, comme démocrate, compter sur le vote des Irlandais. Enfin, sa personnalité, plus marquée que celle de M. Harding aura vraisemblablement beaucoup plus d'influence sur la masse des électeurs.

D'autre part, et par le fait même qu'il a été élu contre la volonté du gouvernement actuel, M. Cox ne pourra probablement pas compter sur l'important appui des ressources de la machine gouvernementale. Au contraire, le sénateur Harding aura derrière lui le gos appoint de la haute finance et l'organisation républicaine.

Ces deux derniers facteurs suffiront-ils à lui assurer la majorité sur le candidat démocrate? Il serait difficile de le dire actuellement. Dans la campagne électorale qui va se développer, le programme démocrate aura aussi peu de portée sur l'opinion que le programme républicain. Il aura la valeur que saura lui donner le candidat.

La vie politique américaine, comme après toutes les conventions, va subir maintenant une détente pour préparer la dernière phase de la campagne durant les chaleurs. Elle reprendra fin septembre. A ce moment se préciseront les chances respectives des candidats dont le sort se fixera en novembre.

L'opinion de M. Cox

Les journaux publient une déclaration faite par M. Cox candidat du parti démocrate, affirmant qu'il se promettait pour tenir les engagements pris envers les soldats américains qui ont combattu en Europe, d'insister pour la ratification du traité et du pacte de la S. d. N., sans excepter l'article 10, mais en y ajoutant les réserves suivantes:

1. La signature du protocole établissant que les puissances ne se sont associées que pour un seul objectif: le maintien de la paix dans le monde.

2. Affirmant aux membres de la S. d. N, que le droit de déclarer la guerre appartient au Congrès et qu'une décision de la ligue ne pourrait être acceptée par les Etats-Unis que tant qu'elle serait en harmonie avec le constitution.

Mystère éclairci

Le « Corriere della Sera » dit que les bruits qui ont couru sur l'étrange personne qui est décédée, il y a quelques jours à Rome sont formellement démentis. Il ne s'agirait pas en effet de Jean Orth. La légation hollandaise à Rome déclare qu'il s'agit d'un ressortissant hollandais nommé Molkenboerg, né en Hollande en 1846.

Mort de l'impératrice Eugénie

L'impératrice Eugénie, femme de Napoléon III, qui souffrait depuis très longtemps est décédée à Madrid.

(Eugénie-Marie de Montijo de Guzman, comtesse de Teba, impératrice des Français, était née à Grenade, en Andalousie, en 1826. Elle était fille du comte de Montijo, grand d'Espagne et de Marie-Manuela Kirkpatrik de Closeburn Après avoir passé une partie de sa jeunesse en voyages et en séjours dans les diverses capitales de l'Europe, elle se fixa à Paris avec sa mère. Elle fut invitée à l'Elysée en 1851 et remarquée par l'empereur Napoléon. Le 22 janvier 1853, l'empereur annonçait au Sénat son mariage avec Eugénie, et le justifiait par la nécessité de sortir de la tradition des alliances souveraines. La cérémonie eut lieu le 30 janvier à Notre-Dame. La nouvelle impératrice chercha à se rendre populaire par de bonnes œuvres et des fondations pieuses.

Son histoire se confond avec celle de son époux; elle l'accompagna en Angleterre en 1855, en Savoie et en Algérie en 1960. Elle exerça deux fois la régence: pendant la guerre d'Italie, en 1859, et pendant un voyage de l'empereur en Algérie, en 1865. Elle se rendit à Nancy et en Corse avec son fils, le prince impérial Louis-Napoléon — celui qui devait trouver la mort dans une expédition au Zoulouland. Elle assista à l'inauguration du canal de Suez en 1869. Pendant son séjour à Paris, St-Cloud ou à Biarritz, elle répand sur la cour impériale l'éclat de sa beauté et de son élégance.

La guerre de 1870, qu'on l'accuse d'avoir conseillée, ouvrit pour elle l'ère des épreuves. Elle devint veuve le 9 janvier 1873. En 1875, elle passa une saison à Arenenberg. Après la mort de son fils, elle se retira en Angleterre).

DERNIERE HEURE

Un meurtre

ZURICH, 11. — Dans la nuit de samedi à dimanche, sur la route de Winterthour à Schwamendingen, Jakob Kappelmer, d'Elg, né en 1885, aide de station, habitant Pfungen, a été tué et volé. Les poches de ses vêtements avaient été vidées et seul un mouchoir restait. On n'a pu établir jusqu'ici tout ce qui a été volé. Une chose est certaine, c'est que la victime portait sur elle une grosse somme d'argent. Kappeler était parti en vélo et le vélo a également disparu. L'auteur du crime s'est vraisemblablement approprié la carte d'identité de Kappeler, et il est probable que l'assassin cherchera à se légitimer par ce moyen.

Un point est actuellement établi: c'est que samedi, Kappeler s'est rendu de Winterthour à Zurich par le train de 7 h. 45: Il est descendu du train vraisemblablement à Bassersdorf, à Kloten ou à Oerlikon.

Congrès renvoyé

BERNE, 11. — Vu l'extension toujours plus considérable de la fièvre aphteuse, le congrès suisse de pêche qui devait se tenir du 11 au 23 août à Fribourg et Morat a été renvoyé à une date indéterminée.

Le mandat sur l'Arménie

BRUXELLES, 11. — Le patriarche arménien est arrivé samedi à Spa. Reçu par M. Delacroix, le patriarche lui a demandé d'intervenir pour que mandat soit donné à la France ou, à son défaut, à la Belgique, de gérer les intérêts religieux de l'Arménie. M. Delacroix a promis de transmettre avec recommandation la requête du patriarche.

Trafic suspendu

BERNE, 11. — Jusqu'à nouvel ordre, aucun transport ne peut être effectué pour l'Espagne à l'exception des denrées alimentaires.

BERNE, 11. — Le trafic des voyageurs, des bagages et des marchandises avec la Hongrie est complètement suspendu à cause des difficultés d'exploitation.

Le procès des communistes

BUDAPEST, 11. — Dans le procès contre les commissaires du peuple, l'ex-commissaire Haubrich a continué dans la troisième séance, à présenter sa défense. Il se flatte d'avoir atténué les souffrances de nombreux otages, après la chute du bolchévisme et d'avoir empêché le sang de couler. L'ordre lui a été donné d'entrer dans l'armée roumaine. Le procureur lui demande si l'impunité lui a été promise au cas où le pouvoir serait rendu. Haubrich assure qu'aucune promesse ne lui a été faite. L'ancien commissaire Bakoryi déclare également que comme chef du parti socialiste, il était adversaire des communistes.

La question des Zones

PARIS, 11. — Le « Journal » parlant de la question des zones franches de Haute-Savoie écrit: « L'accord n'a pas pu se faire sur ces bases les 5 et 6 juillet. On doit pourtant trouver une solution répondant à l'intérêt des deux pays et au sentiment des millions de Français qui gardent la reconnaissance des services rendus pendant la guerre par la république helvétique. »

Insomnie,
Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes —

Valériane-Koublon

-- ZYMA --

Entièrement inoffensives
Produit naturel.
Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, fr. 4.50

Se trouve dans toutes les pharmacies

Fumez les cigares FROSSARD

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» N° 9

Le Maître du Silence

— Il regardait ses pieds?... Eh! Excellence, il pensait peut-être aux papiers que le cordonnier a trouvés cachés dans les semelles de ses chaussures.

— Des papiers?... cachés?

— Mais oui... donna Agnese n'en a pas parlé à Votre Excellence?

— Pas du tout!

— C'est curieux!.. .Eh bien! sur un des papiers, il y a des lignes tracées, comme un plan... sur l'autre, c'est de l'écriture chinoise, paraît-il. Donna Agnese les a donnés au signor Belvayre, qui a fait traduire cela par un savant de son pays. Mais il paraît qu'on n'y a rien trouvé qui puisse servir pour retrouver notre pauvre don Fabrizzio, ni pour savoir ce que tous les deux sont allés faire là-bas, dans ce pays de malheur.

Gaëtano murmura pensivement:

— Ah! elle les a donnés à Belvayre?

Le soupçon s'insinuait en lui, tandis qu'il quittait Emilio... Pour que don Luciano eut caché ces papiers, il fallait qu'ils fussent bien précieux. D'ailleurs, le jeune homme voyait maintenant ce que l'infirme avait voulu lui faire voir tout à l'heure. Ce document qui pouvait mettre sur la trace de Fabrizzio, c'était celui que l'on avait découvert dans la semelle de ses chaussures.

Cependant, Belvayre le prétendait sans importance... Fallait-il penser que le romancier avait intérêt à conserver pour lui ce qu'il pouvait y avoir découvert?

L'affaire, en ce cas devenait grave... Et Agnese — sans en avoir conscience, Gaëtano en était persuadé — se faisait la complice d'un coquin.

Mais comment être sûr?... Il aurait fallu que le comte Mancelli put prendre connaissance de ces papiers... Agnese les avait-elle en sa possession? Belvayre pouvait ne les avoir pas rendus.

Gaëtano perplexe, se demandait s'il devait parler de tout cela à la jeune fille, lui dire ses craintes, ses soupçons.

Oui, il le fallait, pour ce pauvre don Luciano Ce serait affreux de ne pas chercher à la défendre contre les intrigues d'un misérable.

En conséquence, Gaëtano décida qu'il retournerait quelques jours plus tard chez les Pellarini, et parlerait sérieusement à Agnese.

Emilia, de son côté, n'avait pas cru devoir cacher à sa jeune maîtresse ce qui s'était passé Agnese s'en montra d'autant plus irritée que son père, après cette visite du comte Mancelli, sembla fort agité, anxieux, tourmenté, les jours suivants. Son regard, sans cesse, paraissait demander quelque chose, et s'emplissait d'une détresse poignante en voyant qu'on ne le comprenait pas.

Belvayre s'aperçut de cet état en venant voir ses voisins, vers la fin de cet après-midi où Emilia avait fait entrer l'explorateur près de son maître... Il interrogea Agnese qui, avec confiance lui apprit ce qui était advenu.

Le romancier retint une grimace de déplaisir, et, très habilement, se mit en devoir de prévenir la jeune fille contre le comte Mancelli... Celui-ci, d'après lui, devait être un ambitieux, désireux de mettre le nez dans les travaux de son ancien professeur, pour s'en approprier les mérites... peut-être même pour y chercher quelque profitable affaire. Il fallait que la signorina Pellarini prît garde... Elle était si bonne, si confiante...

Ces soupçons, insinués discrètement, prenaient possession de l'esprit d'Agnese, d'autant mieux qu'elle se laissait chaque jour plus complètement dominer par Belvayre...

Nature à la fois orgueilleuse et faible, elle était une marionnette entre les mains de cet homme, souple, habile, sachant flatter à propos, et qui, en même temps, imposait sa volonté tenace et se faisait craindre sans qu'on en eut conscience.

Aussi la jeune fille se trouvait-elle bien préparée, quand un après-midi, le comte Mancelli se présenta, demandant à la voir.

Belvayre lui avait dit:

— S'il revient, recevez-le, et montrez-lui clairement que vous n'entendez pas le voir se mêler de ce qui ne le regarde aucunement.

Elle le lui montra si bien, avec une froissante maladresse, que le jeune comte la quitta profondément irrité, en disant avec indignation:

— Vous vous laissez conduire par cet étranger... Je dirais: tant pis pour vous. Si votre malheureux père n'en devait pas être la victime. Prenez garde, donna Agnese! Un jour, vous vous repentirez amèrement d'avoir mis votre confiance en ce Belvayre, et de vous être aliéné un fidèle ami de don Luciano.

Ces paroles firent impression sur la jeune fille, quoi qu'elle en eut... Quand le comte Mancelli se fut éloigné, elle demeura toute saisie de malaise, et pendant quelque temps, un doute passa dans son esprit....

Si pourtant, don Gaëtano disait vrai?... Si quelque indication importante se cachait dans ces papiers que le savant, ami de Belvayre avait conservés avec les autres documents qu'il souhaitait étudier encore? — Ce que, d'ailleurs il n'avait fait qu'après en avoir demandé l'autorisation à la signorina Pellarini par l'intermédiaire du romancier.

Elle ne doutait pas de Belvayre, mais seulement de ce savant, qui pouvait chercher à s'approprier des documents intéressants. Belvayre était le premier trompé, certainement...

Elle songeait à demander à son père si vraiment il voulait que le comte Mancelli prît connaissance de ces papiers, quand Belvayre se présenta... Il avait toujours le talent d'arriver au moment où quelque circonstance défavorable se produisait pour lui, menaçant de détruire l'œuvre patiemment élaborée. Cet à-propos n'avait d'ailleurs rien de merveilleux. Dans la porte de son appartement faisant face à celle des Pellarini, était pratiqué un petit judas grillagé derrière lequel son domestique, — un Alsacien comme Mme Belvayre — guettait les allées et venues, surveillait tous ceux qui se présentaient chez les voisins. S'il voyait quelque chose d'inquiétant, il prévenait par le téléphone son maître qui, lui indiquait toujours, avant de sortir, le lieu où il se trouverait... C'est ainsi qu'aujourd'hui, le romancier avait appris que le comte Mancelli s'était présenté pour voir donna Agnese. Aussi accourait-il très vite, calme en apparence, prêt à la lutte patiente et souple.

Il vit aussitôt l'émotion d'Agnese... Avec sollicitude, il s'informa:

— Qu'avez-vous donc, chère petite amie? Que vous est-il arrivé?

Elle répondit:

— Le comte Mancelli est venu.

— Ah! vraiment!... Cette visite prévue était en effet un grand ennui pour vous. Mais je suis sûr que vous vous en êtes tirée parfaitement, donna Agnese?

Il n'avait pas la l'air d'interroger... C'était une de ses forces, cette affectation de discrétion. Agnese y fut prise une fois de plus. Elle raconta tout son entretien avec don Gaëtano, et avoua même ses doutes au sujet du savant français.

De temps à autre, tout en l'écoutant, Belvayre murmurait en hochant la tête:

— Très fort, ce comte Mancelli... Un homme dangereux... Oui, oui, je vous l'avais dit..

Et quand elle se tut, il commença de lui prouver l'habileté sans scrupules de don Gaëtano, la manœuvre que celui-ci avait tentée, en se servant de don Luciano, de la confiance que celui-ci avait dû garder en son ancien élève. En peu de temps, les doutes, les inquiétudes s'enfuirent de l'esprit d'Agnese. Il fut convenu avec Belvayre qu'elle ne dirait mot à son père du comte Mancelli, dont la visite l'avait si fort agitée... Quand le romancier la quitta, il avait encore fortifié son empire sur cette faible volonté, qu'il tenait à la fois par la persuasion, la crainte, la flatterie,

Mais il restait pour lui un point noir dans la situation: Emilia, dont l'antipathie ne lui avait pas échappé, dont les confidences d'Agnese lui avaient laissé deviner la méfiance à son égard.

C'était cette vieille femme qui avait introduit le comte près de don Luciano... Elle lui avait parlé des papiers... Elle pouvait encore, de façon ou d'autre, gêner Belvayre dans l'accomplissement de ses desseins...

Dès le 8 Juillet 1920

Horaire de Sierre

Dès le 8 Juillet 1920

DÉPART POUR BRIGUE

531 Jours ouvrables — **6**02 Dimanche et fêtes générales — **8**33 Direct surtaxe En Juillet et Août — **9**14 Omnibus — **12**04 Direct

1337 Dimanche et fêtes générales — **14**20 Jours ouvrables — **15**08 Direct surtaxe jusqu'au 20 sept. inclus — **17**15 Jours ouvrables — **18**32 Omnibus — **22**25 Omnibus

DÉPART POUR LAUSANNE

748 Omnibus — **10**05 Direct surtaxe jusqu'au 20 sept. inclus — **12**15 Jours ouvrables March.

1236 Dimanche et fêtes générales — **12**46 Jours ouvrables — **15**36 Direct surtaxe — **19**15 Omnibus — **20**40 Direct surtaxe En Juillet et Août — **22**03 Jours ouvr. — **22**23 Dim.

Pour des fustes, bossettes, tines

Installations de caves

Démontages et remontages de vases, réparations
Adressez-vous à la
Tonnellerie mécanique
Jean Gilgen, Romont
On se rend sur place. Téléphone N° 71.

A L'EPI D'OR
Maison spéciale fondée en 1860.
Corsets médicaux et sur mesure
Nombreuses attestations
VENTE DE TOUS PRIX ET FORMES
Blanchissage — Réparations soignées
ENVOIS A CHOIX SALON D'ESSAYAGE
A l'Epi d'Or, Fabrique de Corsets
3, Rue Haldimand-Riponne — **LAUSANNE.**
Téléphone 1659.

Instruments à Cordes

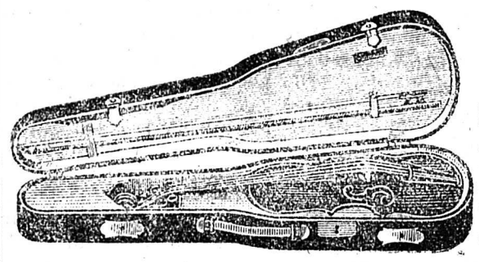

Archets
Colophane
Pupitres
Métronomes
Diapasons
Cordes
ATELIERS DE RÉPARATIONS - LUTHERIE
Bâle - Hug & Cie - Bâle
DEMANDEZ LE CATALOGUE C

Baume St-Jacques
Prix Fr. 1.75
de **C. Traumann**, pharm **Bâle**
Remède des **familles** d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices, et jambes ouvertes, hémorrhoïdes, affections de la peau, dartres, **Contusions**, Coups de soleil. Se trouve dans ts. les pharm.
Dépôt gén. Pharm. St-Jacques, Bâle. Sion: Pharm. Zimmermann, Martigny: Pharm. Lovey. Sierre: Pharm. Burgesser-de Chastonay

CAFE !
J'offre directement aux consommateurs, **café vert** garanti de qualité supérieure à 3 fr. 30 le kg.; **grillé** 4,30, en sacs de 5, 10 et 15 kg. contre remboursement. — **Jean Lépori** importateur de café, **Massagno** près Lugano (Tessin).

Dames
Conseils discrets par case Dara 6303 GENEVE.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

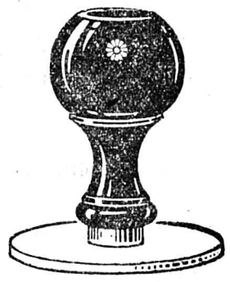

Pour Administrations Bureaux, etc.
Imprimerie Gessler, Sion

La **Boucherie-Charcuterie Favet,** 21, rue Merle-d'Aubigné, Eaux-Vives, **Genève** tél. 94,75, expédie par colis postaux, à partir de 2 kg. beau bouilli, 1re qualité, 2 fr. la livre; bœuf rôti, fr. 3,25 la livre; veau, fr. 2,50, 3.— et 3.50 la livre; mouton, frs. 3,50 ; lard sec, maigre, frs. 4.—; lard gras, à fondre frs. 2.25 la livre.
Se recommande: A. FAVET.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête **KEFOL**
Seul REMEDE SOUVERAIN
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, phien Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".

U. AMMANN, ATELIERS DE CONSTRUCTIONS **LANGENTHAL**

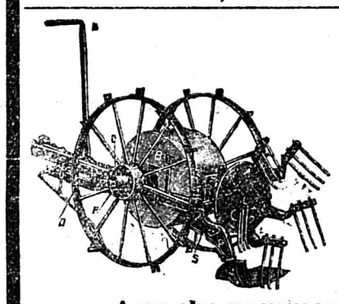

Appareils à moissonner pour tous systèmes de faucheuses.
Moissonneuses, Moissonneuses lieuses
Pompes à purin, *Chars à purin*
Pulvérisateurs pour vignes, arbres fruitiers, pommes de terre, etc.
Arrache pommes de terre „STOLL"
Batteuses en tous genres
Machines pour nettoyer et trier les céréales.
Moulins à farine panifiable.
Toutes les machines agricoles

Viande et charcuterie bon marché
Bouilli, avec os, le kg. 1.80
Rôti, s. os, ni charge 2.80
Saucisses et saucissons, 3.50
Salamis secs, 4.50
Expéditions à partir de 2 kgs.
Boucherie chevaline Centrale
Louve 7, Lausanne. Mai-

MESDAMES Retour infaillible de tous **RETARDS** Demandez à la **SOCIETE PARISIANA**, Genève sa méthode mensuelle régularisatrice infaillible. Catalogue gratuit Préservation.

Seul le bas à
VARICES INEX

en tissus sans caoutchouc soulage toujours.
guérit souvent **empêche** les varices de se développer et les complications de survenir.
Ceintures en tous genres
Prix modérés
Manufacture INEX
Rue du Midi, **Lausanne**

En mettant la clef dans la serrure de son appartement, le romancier murmura, avec ce mouvement de mâchoire qui changeait sinistrement sa physionomie.

— Tant pis pour elle!

VII

Deux mois avaient passé, depuis le retour de Mancelli à Florence. Il s'était rencontré plus d'une fois avec Fabienne, mais ne lui avait pas encore fait sa déclaration.

Bien que très épris, il hésitait toujours...

De caractère assez indépendant, ne voulant pas renoncer aux voyages d'études pour lesquels il se passionnait, il craignait le mariage qui entraverait la pleine liberté dont il avait joui jusqu'ici.

Fabienne le devina, et, avec sa finesse féminine, elle lui fit comprendre qu'elle saurait accepter cette carrière d'explorateur qui éloignerait souvent d'elle son mari.

Ce fut à une garden-party, dans les magnifiques jardins d'une Anglaise, amie de donna Paola, que Gaëtano se décida enfin à parler.

Mlle de Varsac mit sa petite main dans la sienne, en disant avec un sourire ému:

— Je n'ai malheureusement personne à qui demander l'autorisation, puisque je suis sans famille. Aussi vais-je vous répondre aussitôt, don Gaëtano: oui, c'est avec grande confiance que j'accepte de devenir votre femme.

Gaëtano baisa les jolis doigts et, très ému aussi, remercia chaleureusement la jeune fille.

Comme tous deux, en causant passaient dans une des superbes allées de magnolias qui étaient la principale beauté de ces jardins, ils croisèrent Belvayre et le lieutenant Sanfredi qui causaient en fumant... Le romancier glissa un noir coup d'œil vers les jeunes gens dont la physionomie décelait une joie profonde. Ils ne s'en aperçurent ni l'un ni l'autre... Mais Fabienne dit à son compagnon:

— Vous êtes-vous brouillé avec M. Belvayre? J'ai remarqué que vous vous saluiez à peine.

— Brouillé sans aucune discussion en tout cas... Mais il y a des choses qui me déplaisent fortement, chez lui. Je ne puis vous en dire davantage, en ce moment, n'ayant pas de preuves formelles des agissements dont je le soupçonne.

Fabienne murmura:

— Moi non plus, il ne me plaît pas.

Elle rougissait un peu, au souvenir de la déclaration brûlante que Belvayre lui avait faite auparavant. Comme, en dépit de sa fière et digne réponse, le romancier insistait, elle avait dit avec une hauteur nuancée de mépris:

— Ah! ça! quel homme êtes-vous donc? Et pour qui me prenez-vous, monsieur?

Belvayre avait murmuré une vague excuse... Mais dans ses prunelles grises, Fabienne avec un petit frisson d'inquiétude, avait vu passer une lueur de colère — tel un fauve qui voit échapper sa proie.

Depuis lors, elle n'adressait plus la parole au romancier et celui-ci se contentait d'un salut bref quand il la rencontrait.

Tandis que Gaëtano et Mlle de Varsac échangeaient ces quelques mots, le lieutenant Sanfredi disait à son compagnon:

— Eh! eh! ils ont l'air de bien s'entendre ces deux-là!... Voilà bien, je crois, un mariage en perspective.

Belvayre dit avec un air d'indifférence:

— Oui, c'est possible.

Sanfredi le regarda de côté, curieusement.

— J'aurais cru, mon cher, que vous vous seriez mis sur les rangs. Votre jolie compatriote me faisait l'effet de vous plaire furieusement.

Belvayre eut un mouvement d'épaules, en répliquant avec insouciance:

— Elle me plaît beaucoup, c'est vrai. Mais je suis un irréductible célibataire, je crois vous l'avoir déjà dit.

— Ah! oui, en effet... Il arrive néanmoins parfois qu'on change de résolution, quand un joli minois vous agrée... Surtout, lorsqu'il est accompagné d'une belle dot.

— Oui, l'un et l'autre étaient assez tentants. Aussi, le comte Mancelli ne les laissera-t-il pas échapper.

Un léger rire de sarcasme ponctua la phrase.

Sanfredi répliqua bonnement:

— Eh! il a bien raison!... Et la jeune personne ne sera pas malheureuse, car je suis persuadé que don Gaëtano fera un excellent mari.

Avec un rire amusé, il ajouta:

— Ce n'est pas comme moi!

*

Dans la préoccupation et la douce griserie de ses fiançailles, le comte Mancelli oublia un peu les incidents qui l'avaient amené à soupçonner Belvayre de louches intrigues. Il ne voyait plus le romancier, qui, très occupé, disait-il, par la composition de son œuvre en cours, ne paraissait guère chez donna Paola. D'autre part, la difficulté d'agir contre cet homme, sans preuves, semblait pour le moment difficile à surmonter... Aussi Mancelli avait-il remis à plus tard l'enquête sérieuse qu'il voulait faire au sujet du Français.

Dans le but de commander son trousseau et ses toilettes, Fabienne partit pour Paris en compagnie de donna Paola. Elles y passèrent quinze jours. La seconde semaine, Gaëtano vint les rejoindre, et tous trois regagnèrent ensemble Florence.

Le lendemain de ce retour, les fiancés causaient dans le petit salon de la villa, quand donna Paola rentra d'une course qu'elle venait de faire en ville. Elle annonça:

— J'ai rencontré tout à l'heure Agnese Pellarini bien chagrinée, la pauvre petite! Sa vieille servante a fait une chute dans la cave où le domestique de Belvayre l'a trouvée morte.

Gaëtano dit vivement:

— Emilia?... Pauvre femme! Le dévouement personnifié! Je crois bien qu'elle doit manquer à donna Agnese, avec son père, dans cet état surtout!

— Agnese était complètement désorientée, paraît-il. Heureusement, Belvayre s'est démené pour lui trouver quelqu'un et il a fini par rencontrer une Suissesse d'un certain âge, parfaite en tous points, qui entoure des meilleurs soins le pauvre don Luciano.

La nouvelle de la mort d'Emilia contrariait fortement le comte. Il avait compris que la vieille servante n'aimait pas Belvayre, et comptait trouver en elle un témoin et une alliée, celle-ci précieuse parce qu'elle demeurait dans la place.

Tandis que pensif et mécontent, le jeune homme revenait ce soir-là de la villa Tecci — un peu plus tôt qu'à l'ordinaire, parce que Fabienne, souffrant d'un fort mal de tête, avait dû se coucher aussitôt le dîner terminé — il rencontra le lieutenant Alforda qui, après une vigoureuse poignée de mains, lui déclara:

— Je t'enlève, Mancelli, je t'emmène chez Sanfredi, où il y a une gentille réunion.... Allons! ne refuse pas.. Il ne faut pas abandonner complètement ses anciens camarades, mon cher!

Comme, à plusieurs reprises, Sanfredi l'avait invité à le venir voir, Gaëtano jugea qu'il convenait de se débarrasser, ce soir, de ce qui constituait pour lui une petite corvée.. Il suivit donc Alforda jusqu'à l'appartement élégant où Sanfredi réunissait une joyeuse société qui commençait de mener grand tapage, grâce au champagne généreusement versé.

Il y avait là une dizaine de jeunes officiers, plus trois civils et deux actrices d'un petit théâtre. L'un des civils était Belvayre, qui, à la vue de l'explorateur, ne put réprimer un mouvement de contrariété...

Gaëtano, de son côté, l'avait aperçu. En causant un peu après avec Sanfredi, tout en fumant une cigarette, il lui demanda:

— Tu es donc bien lié avec ce Belvayre?

— Mais oui, pas mal!... Un aimable garçon, qui nous plaît à tous.

A ce moment, le lieutenant Alforda s'approcha du romancier, lui dit quelques mots à l'oreille... Tous deux, se retirant un peu à l'écart s'entretinrent à mi-voix.

Sanfredi dit en riant:

— Voilà encore Alforda qui a recours aux bons offices de Belvayre.

— Quels bons offices?

— Mon cher, il est toujours à court d'argent. Au jeu, sa malchance est persistante! De plus il s'est toqué de cette Frida Hulmann, qui lui fait faire des dépenses folles...

D'un geste, Sanfredi désignait une des actrices, grande et belle blonde, fort élégante.

Il ajouta, en esquissant une moue de dédain:

— Pas de chic. Mais elle a pris Alforda et le mène pour le bout du nez.

(à suivre)